

Compte Rendu Sommaire du Conseil Municipal  
Séance du 19 mai 2014

L'an deux mille quatorze, le dix-neuf mai à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Locmaria Belle-Île, s'est réuni publiquement en mairie, après convocation légale, sous la présidence de Madame Véronique BERTHO, Maire.

Nombre de conseillers en exercice	: 15	Date de convocation	: 30 avril 2014
Nombre de conseillers présents	: 12	Date d'affichage et de publication	: 22 mai 2014
Nombre de conseillers votants	: 15		

Etaient présents : Véronique BERTHO, Stéphane CLEMENT, Bernard GIARD, Hugues BANNET, Camille LE FLOCH, Jean Joseph LE PAN, Hervé MICHET DE LA BAUME, Anne-France NAUDIN, Thomas PERRARD, Dominique ROUSSELOT, Pierrick THOMAS et Corinne TOULME.

Etaient absents excusés ayant remis pouvoir : Bernadette FLAMENT a remis pouvoir à Véronique BERTHO, Cécile GUILLOTTE à Bernard GIARD et Yann COCHENNEC à Dominique ROUSSELOT

Secrétaire de séance : Thomas PERRARD

- : - : - : -

En préambule, Madame le Maire souhaite la bienvenue aux trois nouveaux bébés nés depuis la dernière séance de conseil municipal, soit Charlize THOMAS, Clémence PERRARD et Mathis CLEMENT. Félicitations aux parents et beaucoup de bonheur aux familles.

01. Vote des subventions aux associations : Année 2014

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance des propositions de la commission communale des finances décide de voter les subventions ci-dessous aux associations représentant un total de 19 220.00 euros.

Attributaire	Montant voté pour 2014
Collège Michel Lotte <b>Examen en CM du 26.02.2014</b>	35.00 par enfant 0
Collège Sainte Croix <b>Examen en CM du 26.02.2014</b>	35.00 par enfant 280.00
La Ligue contre le cancer – Comité du Morbihan	80
Chambre des Métiers et de l'Artisanat 2 élèves	100
Lycée Professionnel Maritime et Aquacole d'Étel 3 élèves	150
Bâtiment CFA Morbihan 1 élève	50
CIO Grand Raid Insulaire	1000
Aéro Club de Belle Ile	100
Vélo Club Bellilois :	
- Organisation 17eme Tour Cycliste de BI	700
- Fonctionnement de l'école	700
Association Astronomique de BI	100
ASBI	1000
Théâtre du Bord du Champ	300
Sonerion a Gerueur	100
Association pour la Protect° et la Conservat° de l'Abeille Noire de BI	50

Foyer Socio Culturel	500
Ecole du Chat Libre de BI	100
Association Youna	100
APEL Sainte Anne – Sainte Croix	200
Au Coin des Producteurs	200
CPIE – Maison de la Nature	150
Banque Alimentaire du Morbihan	184
La Puce à l'Oreille	200
Iles Tournent BI	500
Belle Ile Carnaval	100
Road Runner HS	50
Ass. Pensionnés et Veuves Marine Marchande	100
Club de Lann Ivrec	100
Association Tomme o	500
Les Artisans d'Art	1000
Les Restos du Cœur	300
Mairie de Séné pour IME 1 élève	50
Mystère de l'Ouest	100
SNSM Station de Belle Ile	1 000
OGEC Ecole Ste Anne Participation	
<b>Examen en CM du 26.02.2014</b>	<b>10 026</b>

Concernant l'Amicale Laïque et comme les autres années, une subvention peut être accordée en cours d'année si le budget est déficitaire. Une subvention est accordée automatiquement pour la classe de neige à Méaudre.

#### 02. A.I.P. Association « Les Îles du Ponant » : Adhésion et Cotation

L'association a pour objet de prendre toutes dispositions utiles pour lutter contre les handicaps communs ou spécifiques aux îles du Ponant : Chausey, Bréhat, Batz, Ouessant, Molène, Sein, Glénan, Groix, Belle-Ile, Houat, Hoëdic, Arz, Ile aux Moines, Yeu, Aix. Elle se fixe comme objectif d'assurer la promotion économique, sociale et culturelle de leurs habitants tout en concourant à la protection de l'environnement insulaire.

En tant que commune adhérente, Locmaria cotise à l'A.I.P. à hauteur de 4 572.50 euros, soit 2.50 euros par habitant sur la base de la population DGF (1 829 en 2013).

#### 03. Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes du Pays d'Auray : Nomination de deux délégués et Contribution

Les missions locales font partie intégrante du Service Public de l'Emploi.

Elles sont chargées d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'aider les jeunes actifs de 16 à 25 ans en démarche d'insertion professionnelle et sociale. Elles sont constituées en associations et dirigées par un conseil d'administration composé de représentants des collectivités locales et territoriales, des services de l'Etat et des acteurs économiques et sociaux de leurs territoires. Leur financement est assuré par les collectivités territoriales, l'Etat, et d'autres fonds publics.

Bien que le Service de l'Information et de l'Emploi soit un service de la Communauté de Communes de Belle-Île, l'intercommunalité ne contribue pas au financement de la Mission Locale mais chacune des quatre communes. Locmaria, pour sa part, est adhérente depuis 1995 et sa contribution pour 2014 est de 3 036.14 euros, soit 1.66 euro par habitant DGF. Deux délégués sont désignés, à savoir Mesdames Véronique BERTHO et Corinne TOULME.

#### 04. Perré de Port Andro : Conclusions du diagnostic géotechnique et étude d'avant-projet

La société Géolithe, à la demande de la commune, a été missionnée afin d'établir un diagnostic et la faisabilité de la stabilisation du perré de Port Andro et de la route. Chaque élu a pu prendre connaissance du rapport réalisé, suite à une reconnaissance sur site le 28 mars 2014.

Il est préconisé de reprendre intégralement l'ouvrage. En effet, une reprise partielle de l'ouvrage ne permettrait pas de résoudre les problèmes d'étanchéité soulevés et donc l'évolution des phénomènes. Il est conseillé d'opter pour la réalisation d'un ouvrage en béton armé permettant d'assurer la fonction de confinement et de soutènement du talus. Parallèlement à la reprise du perré, il conviendra de prévoir la gestion des eaux de ruissellement de la route afin d'éviter leur infiltration au sein du remblai.

En conclusion l'estimation financière pour les travaux, l'ingénierie et la maîtrise d'œuvre s'élève à 528 595 euros Hors Taxes.

Il est précisé que ce rapport a été réalisé afin de compléter la demande de financement au titre des calamités publiques déposé auprès des services de l'Etat. Ce rapport, document de travail, sert de base de discussions entre élus confrontés à d'importants travaux, même si l'Etat intervenait de manière significative à hauteur de 80 %. Dans l'attente, des travaux de comblement de la cavité sont entrepris ainsi que le rejointoiement du rempart existant sous la route longeant la plage par le personnel communal. Les élus restent vigilants et attentifs particulièrement en période de grandes marées.

#### 05. Echange de terrains entre le Conseil Général du Morbihan et la Commune de Locmaria

Madame BERTHO a invité Monsieur Julien FROGER, Directeur Général Adjoint à la Communauté de Communes de Belle-Île-en-mer, en charge du service espaces naturels et tourisme afin qu'il le présente de manière sommaire. Puis il fait part aux élus du projet d'échange de terrains pouvant intervenir entre la commune et le Département du Morbihan. Il précise que le Conseil Général du Morbihan est propriétaire de 320 hectares sur l'île dont 111 sur Locmaria.

Afin de faire sortir du giron des Espaces Naturels Sensibles certaines parcelles dont la vocation est clairement agricole, il est convenu de procéder à un échange entre le Conseil Général et la Commune.

Ainsi, la commune de Locmaria céderait, à superficie quasi équivalente, les parcelles lui appartenant et qui ont une valeur écologique pertinente pour la politique des Espaces Naturels Sensibles du Département. De même, la Commune récupérerait des terrains à vocation agricole, exploités par des agriculteurs de Locmaria.

Cet échange se réalise sans soulte sur la base de 58 000 euros (0.30 euros / m<sup>2</sup> pour la lande et 0.35 euros / m<sup>2</sup> pour les terres).

Les frais inhérents à cet échange, géomètre et notaire, sont à la charge du Conseil Général du Morbihan.

#### 06. Représentation de Madame le Maire par l'étude de Me Nicolas à Orvault pour signature d'un acte de cession à la commune au village de Kerdalidec

Dans le cadre d'une signature d'un acte notarié relatif à une cession au village de Kerdalidec ayant été réalisée en 2013, le conseil municipal autorise Madame le Maire à se faire représenter par Maître Nicolas d'Orvault, ou une personne de son étude dûment habilitée, afin d'éviter un déplacement.

#### 07. Demande d'un commerçant ambulant pour exercice d'activité sur les Campings - Occupation et Redevance -

Chaque saison estivale, Monsieur Lemestre, de La Petite Table vend des pizzas sur notre marché.

Il souhaite en faire de même cette année et également s'installer sur les campings de Port Andro et Lannivrec en juillet et août le soir.

Les élus sont favorables à ces activités moyennant une redevance d'un montant équivalent au droit de place du marché qui est de 1.00 euro journalier le mètre linéaire.

08. Information de Madame le Maire dans le cadre de sa délégation en matière de marchés publics  
Information n° 01

VU la délégation accordée à Madame le Maire par délibération n° 10 du 23 avril 2014,  
Considérant l'obligation de présenter au conseil municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de ces délégations,

Le conseil municipal prend note des décisions suivantes prises dans le cadre de la délégation en matière de marchés publics :

1. Décision du 25.04.2014

Matériel service technique WÜRTH France S.A.  
Montant : 579.32 euros TTC

2. Décision du 25.04.2014

Chaussures et gants de sécurité service technique WÜRTH France S.A.  
Montant : 405.32 euros TTC

3. Décision du 25.04.2014

Platine de puissance MIELE CROZON Laurent  
Montant : 376.00 euros TTC

4. Décision du 25.04.2014

Matériel informatique pour l'école SARL Le Bout du Monde  
Montant : 116.45 euros TTC

5. Décision du 30.04.2014

Lot de coupes SEDI  
Montant : 250.80 euros TTC

6. Décision du 05.05.2014

Remplacement du poste informatique de l'accueil et ordinateur portable pour les adjoints avec licence Environnement  
Horizon On Line JVS Mairistem  
Montant : 1 899.50 euros HT

7. Décision du 06.05.2014

Tables de pique-nique et bancs Direct Collectivités  
Montant : 2288.40 euros TTC

8. Décision du 07.05.2014

Consolidation des accès à la plage des Grands-Sables côté Arnaud SARL About Amor & Fils  
Montant : 3 420.00 euros TTC

9. Décision du 15.05.2014

Tondeuse débroussailleuse Sauzon Motoculture  
Montant : 858.90 euros TTC

DIVERS

\*Grands-Sables : Réflexion toujours en cours quant aux travaux à envisager (pour l'instant réhabilitation des cales d'accès abîmées côté Arnaud), contacts avec les propriétaires des redoutes, responsabilités des uns et des autres et réflexion à plus long terme ...

\*Les élus souhaitent un excellent séjour aux enfants de Méaudre en classe de mer à Locmaria jusqu'au 26 mai 2014

\*Les prochaines dates des commissions communales en charge des campings, de l'animation et de l'attribution des tarifs des liaisons maritimes ainsi que du Centre Communal d'Action Sociale sont fixées

La séance est levée à 21 heures 30.